

A PROPOS DE *RAMĀS BHLOEÑ*
OU
«RHINOCEROS DU FEU»

par
Saveros POU
CNRS, ERA 94

Que le rhinocéros (*ramās*) ait servi, au Cambodge, de monture au dieu brahmanique du feu, Agni, cela est un fait acquis; il a été étudié et bien établi par les historiens de l'art G.Cœdès¹ et K.Bhattacharya² et par le linguiste khméristant F.Martini³. La présente étude vise à examiner l'expression *ramās bhloeñ* dans son cadre naturel intégral, à savoir la culture khmère, afin de la définir correctement. En effet, ma traduction par «rhinocéros de feu»⁴, suivant chronologiquement celle de F.Martini⁵, s'est révélée erronée. La préposition «de», extrêmement ambiguë (le rhinocéros de la nature du feu, ou ayant l'ardeur du feu ?) est au fond impropre. Il ne s'agit ni de la nature du feu, ni de son ardeur, ni du feu en général, mais du «Feu» sacré quelle que soit son origine et sa représentation.

1. *Agni*.- Ce dieu du panthéon hindouiste était très connu des Khmers de l'ancien Cambodge, selon les témoignages de l'épigraphie et de l'iconogra-

1. G.Cœdès, «Note sur l'iconographie de Beñ Mālā», *BEFEO* XIII, 1913, 2, p.22-26; G.Cœdès, L.Finot, V.Goloubev, *Le temple d'Angkor Vat*, Mémoires Archéologiques EFEO, II, 3^e partie : *La Galerie des bas-reliefs*, 3 vol., Paris 1932.

2. K.Bhattacharya, «Étude sur l'iconographie de Banteay Samrè», *Arts Asiatiques* II, 4, 1955, p.294-308; «Notes d'iconographie khmère» (I-IV), *Arts Asiatiques* III, 3, 1956, p.183-194.

3. F.Martini, «En marge du Rāmāyana cambodgien» (suite), *JA*, 1950, p.81-90.

4. S.Pou, *Rāmakerti (XVI^e-XVII^e siècles)*, Traduit et commenté par.... Paris, EFEO CX, 1977, p.5.

5. F.Martini, «En marge...», *op.cit.*, p.86.

phie⁶ : là, il est représenté en particulier monté sur le rhinocéros. Agni n'est plus vénéré après le déclin du brahmanisme⁷. Certes, on le rencontre encore sporadiquement dans les oeuvres littéraires ou artistiques tardives, sous son nom pâlisé d'*Aggī*, par exemple dans notre *Rāmakerti I* (*supra*, n.4), ou dans les albums d'images récents. En fait, il n'est plus qu'un souvenir après la période angkoriennne, en quelque sorte une empreinte laissée par le dieu brahmanique dans l'art, et ne reçoit plus aucun culte.

2. Sa disparition n'a pas affecté le culte du «Feu» chez les Khmers, ce qui tend à prouver l'ancienneté du concept indigène du Feu et son hétéromorphie. Le nom même du «feu» est significatif. On a déjà montré que les Khmers ont rejeté depuis très longtemps le(s) terme(s) môn-khmer (s) désignant le feu, pour adopter un dérivé de leur propre langue : *vleñ* en vieux khmer, *bhloen* en moderne. Il s'agit de *leñ* «monter, s'élever» pourvu du préfixe d'agent labial, dont le sens est «celui qui monte, qui croît, qui est haut»⁸; et le Feu sacré était dénommé en vx.khm. *vrah vleñ*⁹, en khm.mod. *brah bhloen* /preah plæñ/. L'existence du culte du Feu indépendant d'Agni, signalée par M.Bhattacharya¹⁰, est corroborée par de nombreux témoignages de la littérature, écrite et orale. Ce culte se manifeste sur plusieurs registres rattachables à différentes traditions.

6. K.Bhattacharya, *Les religions brahmaniques dans l'ancien Cambodge*, d'après l'épigraphie et l'iconographie, Paris, EFEO XLIX, 1961, p.70 et 138-143.

7. La tradition royale du Cambodge a conservé jusqu'à récemment le culte de cinq dieux brahmaniques, dits *pañcaksetr*, pourvus de représentations iconographiques. La liste rapportée varie d'un auteur à l'autre (Leclère, Krasem, entre autres). Mais nulle part Agni n'est mentionné. Cf. ma conférence sur «*Les pañcaksetr*», donnée au Cedoreck le 13 Juillet 1982.

8. S.Pou, «Notes de morphologie khmère», *ASEMI* VI, 4, 1975, p.64. A titre de comparaison, citons un aspect d'Agni attesté dans le Veda : «Agni flames upwards... Driven by the wind his flames shoot into the sky... His red smoke rises up to heaven...», A.A.Macdonell, *Vedic Mythology*, III. Band, I. Heft A, de *Grundriss der Indo-Arischen Philologie und Altertumskunde*, éd. par G.Bühler, 1ère édition, Strassburg, 1898, p.90.

9. G.Cœdès, «Les bas-reliefs d'Angkor Vat», *BCAI*, 1911, p.1-59.

10. K.Bhattacharya, *Les religions...*, *op.cit.*, p.147-150.

3. Chez le peuple, le feu est une entité qu'on vénère à l'égal de l'eau -abstraction faite de son usage domestique-. Bien qu'aucun culte particulier ne soit à signaler¹¹, sa présence est perçue dans la littérature de tous genres. Les *Cpāp*; ou poèmes didactiques, insistent sur l'entretien du feu domestique, à valeur symbolique, par les maîtres de maison¹². Jusqu'au milieu de notre siècle, et sans doute encore de nos jours dans certains coins de la campagne, on prête le serment de vérité entre particuliers devant le feu domestique, ce qui s'exprime par *spath mukh bhloen*. Certains rites importants pivotent autour du «Feu» sur lequel veillent les exécutants, de sorte qu'il reste allumé pendant toute la durée de ces rites. Par exemple, on allume le *dīen vassā*, ou «cierge de la retraite des pluies», dont la flamme, veillée avec vigilance par les fidèles, est maintenue jusqu'à la «sortie de la *vassā*». Des faits de ce genre ont été étudiés et précieusement notés par les ethnologues, dont les études les plus récentes à citer sont celles de M.Ch.Ang sur le feu de la parturiente¹³ et de M.J.Ellul sur le feu du camp des capteurs d'éléphants¹⁴.

4. Les mêmes principes s'observent dans le registre supérieur de la culture, au Palais royal, à un degré plus élaboré, cela va de soi.

En commençant par la cour angkoriennne, notons le culte du Feu sacré, *vrah vleñ* ou *devāgni*, sous forme d'oblations, culte déjà décrit par M.Bhattacharya¹⁵. A côté de cela, il nous importe de souligner maintenant le rôle du

11. On pense aussi aux fameuses entités *Stec dīk Stec bhloen*, «Roi de l'eau et Roi du feu», qui illustraient les rapports étroits entre la cour khmère et les chefs Patao jaraï. Cette question n'étant point de ma compétence, je préfère renvoyer les lecteurs aux études spécialement consacrées dont la dernière est celle de M.Tranet, «Étude sur la *Sāvatār Vatt Saṃpuk*», dans le même ouvrage, p.75-107, où sont signalées en particulier des études antérieures dues à deux auteurs, A.Leclère et Ch.Meyer.

12. Voir en particulier le *Cpāp' Prus* par Mai, st.18-23; puis *Id.*, *Cpāp' Srī*, st.35-50, où il est question de trois feux dont une bonne maîtresse de maison est responsable, à savoir ceux du foyer, des parents et du mari.

13. Ch.Ang, *Les êtres surnaturels dans la religion populaire khmère*, thèse de 3ème cycle, EHESS, Paris, 1982 (à paraître); *Id.*, «Grossesse et accouchement au Cambodge : Aspects rituels», *ASEMI* XIII, 1-4, 1982, p.87-104.

14. J.Ellul, *Le coutumier des capteurs d'éléphants de l'Ouest du Cambodge*, thèse de 3ème cycle, Cedrasemi, Paris, 1983, inédite.

15. K.Bhattacharya, *Les religions...*, *op.cit.*, p.147-148.

Feu sacré dans la prestation du serment officiel, prononcé par les dignitaires à l'égard de leur souverain. Le fameux texte K.292 précise que le serment, ou *vaddhapratijñā*, s'accomplit :

vnek ni ta vraḥ vleñ vraḥ ratna nu vrāhmaṇācāryya
«en présence du Feu sacré, du Joyau sacré et des maître brahmanes»¹⁶.

Ici, il ne s'agit pas du dieu Agni, mais du Feu sacré, pyromorphe, associé au trône et instrument de ce rite.

Remarquons en premier lieu l'omniprésence de ce Feu dans le cas de prestation de serment; il en constitue le principal témoin (cf. *supra*). Au point de vue linguistique, la pérennité de la tradition est supportée par l'équivalence des expressions :

vx.khm.	: <i>vaddhapratijñā</i>	<i>vnek ni ta</i>	<i>vraḥ vleñ</i>
khm.mod.	: <i>spath</i>	<i>mukh</i>	<i>bhloeñ</i>

soit «jurer devant le feu». En second lieu, il faut observer que ce Feu rituel est pur par définition. Bien que nous n'ayons pas de témoignages anciens sur son origine, les faits relevés à la cour du Cambodge prémoderne peuvent être considérés comme issus d'une longue tradition.

Ce feu rituel, pur, n'est pas obtenu par les moyens domestiques terre à terre; au contraire, il doit s'allumer par l'éclat du soleil capté par une loupe. Il apparaît ainsi comme une émanation surnaturelle, sinon divine, et se nomme *bhloeñ kailās* ou «Feu du Kailās», montagne sacrée où siège Īsūr, alias Śiva. Ce nom résonne encore des rapports étroits entre le feu, Agni et Śiva, attestés par l'épigraphie de l'ancien Cambodge¹⁷. Mais on commettrait un anachronisme en évoquant Agni, ou Aggī, dans la culture du Cambodge moyen et moderne: ce dieu brahmanique était à peine un souvenir. Il s'agit du «Feu» sacré, instrument central de tout rite et qui a droit à une profonde vé-

16. G.Cœdès, *JC* III, p.208.

17. K.Bhattacharya, *Les religions...*, *op.cit.*, p.70.

nération.

5. Or, comment se transportait ce Feu au cours d'un rite, en particulier en procession ? Les bas-reliefs d'Angkor Vat nous le montrent porté sur une sorte de litière; son nom, *vraḥ vleñ*, est inscrit clairement¹⁸. Sa figuration a été décrite par G.Groslier, comme étant une arche portée sur les épaules de plusieurs individus :

«Le feu serait mis sur un socle mouluré entouré d'une haute balustrade à colonnettes carrées et main-courante Naga. Et pour le protéger du vent, des incidents possibles et probablement des regards profanes, on le recouvrait d'un dôme à épi pyramidal. Pour que ce feu qui ne doit pas s'éteindre puisse persister ainsi entouré, des trous d'aération étaient percés dans le couvercle et les fumées s'échappant au dehors expliqueraient les singulières dentelures indiquées par le sculpteur autour de l'épi»¹⁹.

Or à l'époque tardive, ce genre de pavois fut remplacé par un support zoomorphe, en l'occurrence le rhinocéros. A.Leclère nous en a laissé des relations précieuses dont nous allons rapporter un exemple relatif à la crémation des rois et princes. En effet, le feu rituel était obtenu au Palais royal de la manière déjà vue (*supra*, 4), à savoir «du soleil à l'aide d'une loupe afin qu'il fût pur au moment de la mort... Il est constamment surveillé afin qu'il ne s'éteigne pas et puisse servir à allumer le bûcher sur lequel sera placé le saint et éminent corps»²⁰. Ce bûcher étant érigé hors de l'enceinte du Palais, c'est-à-dire au Men, on organisa une procession solennelle pour y conduire la dépouille princière. En ce qui concerne le transport du feu, laissons la parole à A.Leclère :

18. G.Cœdès, «Les bas-reliefs...», *op.cit.*, p.42.

19. G.Groslier, *Recherches sur les Cambodgiens*, Paris, A.Challamel, 1921, p.103-104.

20. A.Leclère, *La crémation et les rites funéraires au Cambodge*, Hanoï, Schneider, 1907, p.107.

«Vient ensuite la statue en carton d'un *rhinocéros* ²¹, montée sur un socle roulant poussé par deux hommes vêtus et coiffés de rouge.- Sous un dais blanc lamé d'or, on aperçoit une jolie lanterne d'or et, dans cette lanterne, une lampe d'or où brûle le *préas phloeng-kélas* (sic) ou feu sacré du *Kailasa* (la montagne de Çiva.- Ce porteur du feu sacré est escorté par cinq *snôm-polrieng* (sic) qui sont chargés de veiller à ce que ce feu ne s'éteigne pas et qui sont ici les *néak-chies-phloeng* ²² ou gens «attiseurs du feu», moucheurs de la torche. On a vu plus haut que ce feu provient d'un rayon de soleil concentré le jour de la mort du roi à l'aide d'un verre de loupe» ²³.

6. Il ressort de ce rapide aperçu que le feu est un objet de culte au Cambodge dans les deux traditions, savante (la cour et la littérature écrite) et populaire. Pour ne prendre que la première qui est notre propos, notre analyse a mis particulièrement en évidence les modalités culturelles suivantes :

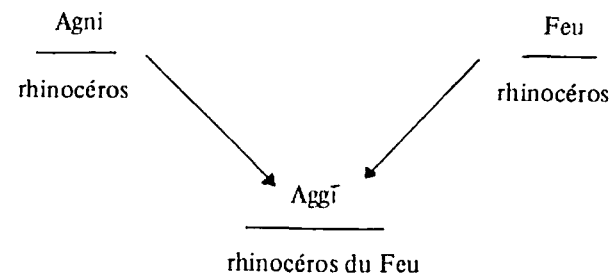
- 1/ Dans l'ancien Cambodge. Agni monté sur le rhinocéros.
- 2/ Dans le Cambodge post-angkorien, le Feu (à l'état naturel) monté sur le rhinocéros également.

Donc, dans l'art, au sens le plus large, le rhinocéros constitue le dénominateur commun à Agni et au Feu. Or, dans notre *Rāmakerti I* (XVII^e siècle) Agni, ou Aggī, présent au svayamvara de Sītā, était évoqué comme souvenir d'une tradition ancienne, d'un culte révolu (*supra*, 1); c'était une simple figure littéraire, tandis que l'animal qu'il enfourchait était encore un symbole vivant servant de monture au Feu sacré. Par conséquent, pour l'entendement de notre *Rāmakerti*, il faut insérer un symbole synchrétique entre les deux entités sacrées, donc :

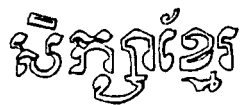
21. L'italique est de moi-même (SP).

22. Notation fautive d'A. Leclère : au lieu de *chies* (sic) il faut lire *chkīes*, /ckīh/, «gratter, érafler, moucher une flamme».

23. A. Leclère, *Ibid.*, p.137.



En conclusion, c'est par «rhinocéros du Feu» qu'il nous faut rendre *ramās bhloei*.



Seksa Khmer

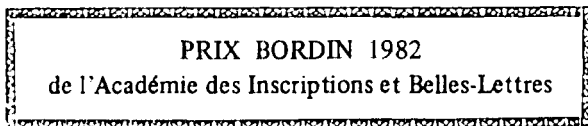
(Etudes Khmères – Khmer Studies)

Revue du Centre de Documentation et de Recherche
sur la Civilisation Khmère

Directeur : KHING Hoc Dy

Secrétaires de rédaction : ANG Chouléan et Jacques NEPOTE

Responsable de la publication : NOUTH Narang



Publié avec le concours du Ministère des Relations Extérieures

ADMINISTRATION, REDACTION, ABONNEMENT

CEDORECK

218, rue Saint-Jacques, 75005 Paris
tel. (1) 329 93 94; CCP Paris 777 32X

ISSN 0248 – 8515

SOMMAIRE

Saveros Pou	A propos de <i>ramās bhloei</i> ou «rhinocéros du Feu» 3
Khing Hoc Dy	Note sur le genre <i>lpoek</i> dans la littérature khmère 11
Eveline Porée-Maspéro	Le Rāmāyaṇa dans la vie des Cambodgiens 19
André Bateau	Les idées sous-jacentes aux pratiques cultuelles bouddhiques dans le Cambodge actuel 25
Jacques Népote & Michel Tranet	Deux sources statistiques relatives à la situation du monachisme theravāda au Cambodge à la fin du XIX ^e siècle 39
Michel Tranet	Etude sur la <i>sāvātār vatt saṃpuk</i> 75
Paul Lévy	<i>Le lèng trôt</i> ou danses rituelles et rustiques du nouvel an khmer (III). 109
Marie A.Martin	Eléments de médecine traditionnelle khmère . . 135
	Notes de lecture 171

*Les opinions exprimées, ainsi que le choix des systèmes de notation
des mots cambodgiens n'engagent que les auteurs des articles*